

ADRESSES ET N° UTILES

Pour toute urgence, appelez le — — —	112
n° prioritaire sur le téléphone portable	
n° fonctionnant aussi sur le téléphone fixe	
SAMU	15
Pompiers	18
Police	17
Gendarmerie de Dombasle	03 83 48 20 47
Centre anti poison de Nancy	03 83 32 36 36
ERDF urgence dépannage électricité	09 72 67 50 54
SAUR distribution de l'eau	03 55 66 45 00
Trésorerie de St Nicolas de Port	03 83 48 11 46
SOS Amitié Lorraine	03 83 35 35 35
Correspondant Est Républicain	07 86 28 22 70
M. Daniel STEINBACH	
Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois	03 83 45 23 32 www.cc-seletvermois.fr
Syndicat Intercommunal des Eaux (S.I.E)	03 83 46 52 78
Du plateau du Vermois	
Mairie de Coyviller	03 83 46 65 98
3 rue de la mairie	

Pour rappel : horaires de la permanence de mairie hors vacances :
Le mardi de 9 h à 17 h (pause repas entre 12 h et 14 h), le samedi
matin de 8 h à 9 h 30.



COYVILLER INFOS

Juillet 2015

MOT DE M. LE MAIRE

Le plan local d'urbanisme est sur les rails ...

La signature avec le bureau d'étude Espaces et Territoires a eu lieu récemment . D'une importance capitale pour la constructibilité dans notre village, cette modification aura pour effet la mise en compatibilité avec le SCOT CD 54.

D'une durée d'environ 2 ans, mon équipe et moi même aurons à cœur de mener à bien ce projet pour l'intérêt général de notre population.

Et surtout pour que Coyviller reste un village attrayant sans rompre le caractère rural et paisible auquel nous apportons tant d'importance, et où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon été ainsi que de bonnes vacances.

Bernard ARNOLD



Mairie de Coyviller : 3 rue de la mairie 54210 Coyviller

Tel : 03 83 46 65 98 - messagerie : commune-de-coyviller@orange.fr

TRAVAUX PRÉVUS EN 2015

- Réfection de voirie : Route de Rosières et Rue de l'Eglise, chemin de Ferrières
- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
- Installation de nouveaux panneaux et d'un radar pédagogique pour renforcer la sécurité dans le village
- Achats de nouvelles options pour le tracteur pour faciliter le déneigement et renforcer la sécurité des utilisateurs.
- Remise en peinture de la grille et de la porte de l'Eglise.



ETAT CIVIL

- Décès de Madame JORIS Yvette à l'âge de 92 ans (doyenne du village) le 3 avril 2015
- Décès de Madame FROMENT Magdeleine à l'âge de 89 ans le 27 avril 2015
- Mariage le samedi 27 juin 2015 de Bruno SPUHLER et de Nella CAGIA

DATES A RETENIR :

- **le lundi 13 juillet 2015** : barbecue et feu d'artifice organisés conjointement avec l'association Les Cuveaux et la municipalité
- **le mardi 14 juillet 2015** : concours de pétanque l'après-midi organisé par l'association Les Cuveaux
- **Le mercredi 5 août 2015** : Relevé des compteurs ERDF
- **Le samedi 12 septembre 2015** : voyage proposé par le CCAS pour tous les villageois, offert aux personnes de plus de 65 ans (détails à venir)
- **le dimanche 4 octobre 2015** : brocante organisée par l'association Les Cuveaux
- **le mercredi 11 novembre 2015** : cérémonie de l'armistice 1918 au cimetière organisée par la municipalité
- **les 6 et 13 décembre 2015** : élections régionales . Ce sont les premières élections avec les régions récemment regroupées. La nôtre sera composée des régions précédentes : Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine. Elle regroupera 5 548 955 habitants et son chef-lieu sera Strasbourg



Manifestation 2015 « Une rose un espoir » :

L'association Les Chardons remercie vivement toutes les personnes qui ont manifesté leur soutien au comité départemental de la ligue contre le cancer en acceptant une rose en échange d'un don de 2 euros minimum. Elle a pu remettre la somme de 6 700 euros qui contribuera à l'achat d'un microscope à fluorescence destiné à la microchirurgie des vaisseaux lymphatiques. L'opération sera renouvelée en avril 2016. Merci à tous.



Se baigner sans danger : La période estivale est maintenant arrivée.

- Assurez-vous donc de votre niveau de pratique pour vous et vos enfants,
- Choisissez les zones de baignade surveillées et informez vous sur les conditions de baignade



PLAN LOCAL D'URBANISME

Comme cité dans le dernier bulletin municipal, la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan local d'urbanisme, un appel d'offres a été lancé par les communes de Azelot, Coyviller et Manoncourt en Vermois afin de rechercher le bureau d'études le mieux adapté à nos attentes. Le cabinet Espaces et Territoires de Neuves Maisons a été retenu.

Pour l'élaboration de ce Plan Local d'Urbanisme, de nombreuses réunions de travail sont prévues : 10 seront mutualisées avec les 2 autres communes, 17 seront propres à Coyviller dont 2 seront publiques. Vous y serez conviés.

Dès maintenant, un cahier de concertation est mis à la disposition des habitants à la mairie.



QUELQUES INFORMATIONS

Circulation dans notre village : Il est malheureusement toujours nécessaire de rappeler à certains d'entre nous mais aussi à ceux qui ne font que passer dans notre village que la traversée est dangereuse : plusieurs priorités à droite qui ne sont pas toujours respectées, vitesse excessive de voitures, motos, quad ... principalement Grande rue et Route de Rosières où beaucoup d'enfants jouent et investissent la rue.

SOYEZ PRUDENTS. MERCI

Dernière minute !

Attention aux gravillons route de Saint Nicolas de port.



Travaux de bricolage ou de jardinage : certains vont penser que l'on se répète, mais vous vous êtes sans doute rendus compte que tous n'ont pas lu les derniers bulletins.

Nous nous permettons donc de rappeler les horaires de tonte, débroussaillage et autres travaux bruyants ...

Les jours ouvrables	de 8 h à 12 h et 14 h à 20 h
Les samedis	de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés	de 10 h à 12 h

Afin de contribuer à l'embellissement de notre village, nous pouvons tous désherber et entretenir nos trottoirs (Ça ne fait pas de bruit !)

En votre présence :

- Fermez vos portes et fenêtres,
- **Soyez attentifs à votre environnement : bruits anormaux, véhicules ou groupe de personnes inhabituels, signes quelconques extérieurs sur votre mur ou au sol,**
- **N'ouvrez pas votre porte aux inconnus : exigez un document officiel à toute personne se présentant au nom d'une administration,**
- **Méfiez vous des personnes qui invoquent des prétextes pour entrer (accident, maladie ...)**
- **Par téléphone, ne donnez aucune indication vous concernant : compte en banque, carte bancaire, dates de vacances, , nombre de personnes dans la maison, système d'alarme ...**

A éviter :

- Les fenêtres de l'étage ouvertes
- Les fenêtres en oscillo-battant
- Les portes d'entrée non verrouillées
- Les portes garages ouvertes ou mal fermées
- Les boîtes aux lettres non vidées
- Les clés sous le paillason
- Les échelles à proximité de la maison



Sécurité : Les vacances approchent, nous devons respecter quelques règles toutes simples pour éviter d'attirer l'attention des « radeurs ». Beaucoup de ces règles sont valables même quand nous sommes présents.

En votre absence :

Fermez toutes les portes et les fenêtres,

Retirez de votre jardin tout ce qui peut être volé ou fixez solidement les objets devant y rester,

Ne signalez pas votre absence, sauf à la gendarmerie qui effectuera des rondes de surveillance, « vacances tranquilles » 03 83 48 20 47

Prévenez les voisins dont vous êtes sûrs, ils sont les meilleurs gardiens,

Déposez vos objets de valeur ou documents importants dans un coffre en banque,

Sur les sièges de votre voiture, ne laissez jamais d'objets ou vêtements attractifs

Boîte aux lettres « MAIRIE » : une boîte aux lettres a été installée à la porte de la mairie. Elle est réservée aux habitants qui voudraient y déposer des documents en dehors des heures de permanence.



Horaires Mairie : pour rappel les heures de permanence de la mairie sont le mardi de 15h à 17h et le samedi de 8h à 9h30.

Exceptionnellement pendant les congés d'été, la mairie sera fermée les samedis de 18 juillet au 22 août inclus. Elle sera également fermée le mardi 11 août 2015. En cas de nécessité vous pouvez joindre le maire ou les adjoints.

Animaux : Merci aux propriétaires d'animaux de veiller à éviter une gêne pour le voisinage tels des aboiements intempestifs ou des déjections canines sur le domaine public.



Piscine Atrium de Dombasle : Tarif spécial été de 4,50 € du 1er juillet au 30 septembre.

Peut-on brûler ses déchets ? Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit (article 84 de l'arrêté préfectoral du 5 août 1981 portant règlement sanitaire départemental). Il s'agit des déchets ménagers, des déchets provenant des collectivités, et des déchets de jardin. Les particuliers ne peuvent pas brûler leurs déchets verts.

Fleurissement : Vous avez pu constater que de nouvelles plantations ont été faites pour améliorer notre environnement. Nous vous remercions de bien vouloir aider à l'embellissement du village en arrosant les plantations proches de chez vous, surtout en période de grosses chaleurs.



Attention Canicule

En cas de malaise, appelez le 15

Grandes chaleurs : personnes âgées, prenez vos précautions !

Ne sortez pas aux heures les plus chaudes



Privilégiez les endroits frais et climatisés: supermarchés, musées



Mainenez votre maison à l'abri de la chaleur



Mangez normalement : fruits, légumes, pain, soupe...



Buvez environ 1.5 l d'eau par jour. Ne consommez pas d'alcool



Donnez des nouvelles à vos proches

